

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF

2019



L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes ou de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2019 sera proposé au vote de l'assemblée délibérante le 7 mars 2019 I. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouvertures. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat (DETR), du Conseil Départemental et du Conseil Régional Centre Val de Loire.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	10 147 917,03	9 444 377.00
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		703 540,03
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	10 147 917,03	10 147 917,03

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 344 130.00	3 943 640.07
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	918 397.55	1 135 887.23
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 816 999.75	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	5 079 527.30	5 079 527.30

TOTAL		
TOTAL DU BUDGET	15 227 444,33	15 227 444,33

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.A. DÉPENSES

011

L'eau et l'assainissement ont été budgétés pour 48 980 €

- Le poste énergie est crédité de 352 800 €. Il a été tenu compte des consommations 2018 mais aussi du fait que certaines dépenses faite sen 2018 n'auront pas lieu d'être en 2019 (exemple de la dépose des compteurs à l'AGORA)
- A noter sur ce chapitre l'affectation du résultat 2017.
- Ont été intégrée les honoraires du prestataire en charge de l'étude organisationnelle et fonctionnelle de la fonction comptable.
- L'inscription de crédits pour l'évacuation des gravats à la Caillotièrre
- Une augmentation des crédits en matière de publication, la structuration du service communication permettant de produire de nouveaux supports (exemple du support de sensibilisation à la sécurité dans le bus pour les scolaires, du livret des activités 2019 du service jeunesse, de la plaquette avec les circuits de randonnées

012

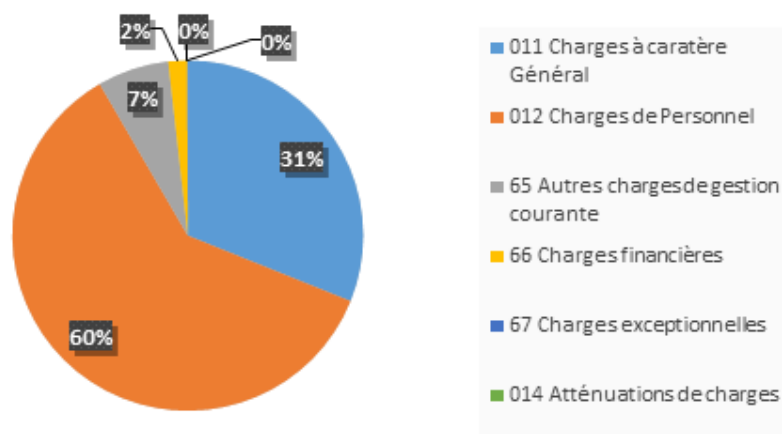
- Une masse salariale tenant compte des postes pourvus et à pourvoir, en y ajoutant l'impact du PPCR (parcours professionnel, carrière, rémunération)
- Le plan de formation 2019 est aujourd'hui évalué à 22 500€, beaucoup de formation se déroulant en intra

65

- Sur ce chapitre on trouve traditionnellement sur ce chapitre les crédits affectés aux subventions (culturelles, sportives, sociales et diverses) pour un total de 241 036 €, à savoir des crédits constants. Ces crédits reflètent les demandes des associations telles qu'elles ont été examinées et arbitrées par les commissions puis l'assemblée délibérante. A noter une subvention pour le CCAS de 209 640
- Sont également imputés les indemnités des élus, compte budgétaire en légère baisse en raison notamment du recalcul de l'enveloppe.
- Les 46 000 € inscrits au 6558 correspondent à la participation communale au fonctionnement des écoles
- 10 750€ sont proposés sur le 651 où l'on impute essentiellement les droits SACEM

Dépenses de Fonctionnement	Opération réelles
011 Charges à caractère Général	3 047 343,03
012 Charges de Personnel	5 937 784,00
65 Autres charges de gestion courante	646 512,00
66 Charges financières	170 000,00
67 Charges exceptionnelles	3 778,00
014 Atténuations de charges	900,00
Dépenses réelles	9 806 317,03
	Opération ordre
68 Dotations aux amortissements	341 600,00
TOTAL	10 147 917,03

Dépenses de fonctionnement réelles



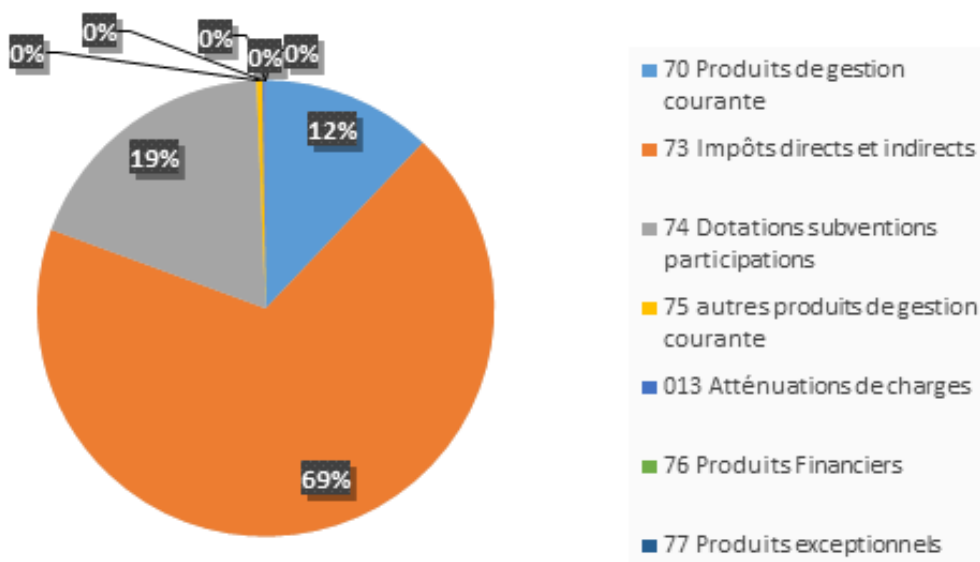
DEPENSES		CA	CA	CA	BP
		2016	2017	2018	2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 042 438,25	2 052 414,08	2 095 548,15	3 047 343,03
012	PERSONNEL	5 788 196,90	5 880 877,38	5 829 316,90	5 937 784,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	82 549,13	0,00	0,00	900,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	683 560,10	704 109,91	706 275,97	646 512,00
66	FRAIS FINANCIERS	204 292,37	196 365,61	174 239,46	170 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 634,37	30 435,03	17 302,14	3 778,00
68	COMPTE DE PROVISIONS	27 000,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES REELLES		8 831 671,12	8 864 202,01	8 822 682,62	9 806 317,03
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 230,00	464 055,31	75 808,00	0,00
68	PLUS VALUES/CESSION	283 831,08	328 098,98	328 204,89	341 600,00
DEPENSES D'ORDRE		296 061,08	792 154,29	404 012,89	341 600,00
TOTAL		9 127 732,20	9 656 356,30	9 226 695,51	10 147 917,03

I-B-RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Au plan des recettes, la prudence est traditionnellement de mise, les prévisions tablent sur une légère augmentation des recettes fiscales en fonction de celle des bases ; sur un maintien du produit des services et une légère baisse des dotations.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019
70 Produits de gestion courante	1 135 309,00 €
73 Impôts directs et indirects	6 446 568,00 €
74 Dotations subventions participations	1 762 300,00 €
75 autres produits de gestion courante	41 200,00 €
013 Atténuations de charges	20 000,00 €
76 Produits Financiers	0,00 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €
78 reprises sur provision	0,00 €
Total Opération réelles	9 405 377,00 €
Moins-values/ Cessions	0,00 €
Travaux en régie	39 000,00 €
Total Opération d'ordre	39 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	9 444 377,00 €
R002 Résultats 2018 reporté	703 540,03 €
Total	10 147 917,03 €

Recette réelles de fonctionnement



Exercice	2016	2017	2018	2019
Chapitre	Montant CA	Montant CA	Montant CA	Montant BP
002 - EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	1 720 394,28	1 546 985,73	1 426 504,10	703 540,03
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	76 674,99	63 348,20	35 579,83	20 000,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	131 608,62	172 416,44	119 558,53	39 000,00
70 - VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVICES	1 090 009,18	1 050 008,25	1 341 021,68	1 135 309,00
73 - IMPOTS ET TAXES	6 364 607,22	6 546 446,57	6 527 980,19	6 446 568,00
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 911 765,02	1 888 025,18	1 872 897,50	1 762 300,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	71 978,14	52 573,05	55 070,97	41 200,00
76 - PRODUITS FINANCIERS	3,50	3,20	3,00	0,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	469 641,33	486 418,68	108 698,05	0,00
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	45 987,00	0,00
TOTAL	11 836 682,28	11 806 225,30	11 533 300,85	10 147 917,03

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.A. DÉPENSES

Les crédits d'investissement inscrits en 2019 s'élèvent à 5 079 527,30 €. Ils sont répartis entre :

- La réalisation des programmes courants pour 1 525 348 €
- Les programmes spécifiques pour 818 782 €
- Intégration des restes à réaliser 2018 pour 918 397,55 €
- La reprise du déficit d'investissement reporté pour 1 816 999,75 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

PROGRAMMES COURANTS	1 525 348,00
REMBOURSEMENT EMPRUNTS	749 300,00
TRAVAUX ECOLES	113 808,00
<i>dont rénovation des fenêtres</i>	<i>23 808,00</i>
VOIRIES	200 000,00
<i>dont travaux en régie</i>	<i>6 000,00</i>
ECLAIRAGE PUBLIC	60 000,00
<i>dont travaux en régie</i>	<i>6 000,00</i>
SECURITE MOBILITE REDUITE	30 000,00
AMENAGEMENT RU ET MAUVES	20 000,00
BATIMENTS DIVERS	100 000,00
<i>dont travaux en régie</i>	<i>12 000,00</i>
BATIMENTS SPORTIFS	80 000,00
FACADES	10 000,00
MATERIEL SERVICES	29 540,00
INFORMATIQUE	67 700,00
<i>dont logiciels</i>	<i>8 300,00</i>
<i>et matériel</i>	<i>59 400,00</i>
MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	65 000,00
<i>dont matériel de transport</i>	<i>50 000,00</i>
<i>et matériel divers</i>	<i>15 000,00</i>
PROGRAMMES SPECIFIQUES	818 782,00
LIAISONS DOUCES	226 000,00
SIGNALETIQUE PIETONNE	25 000,00
TERRAIN BEL AIR	55 000,00
AGORA	170 000,00
<i>dont travaux en régie</i>	<i>15 000,00</i>

PLAGE	10 000,00
VIDEOPROTECTION	15 000,00
POLE CULTUREL	200 000,00
ACHAT MATERIEL DIVERS	117 782,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019	2 344 130,00
INTEGRATION DES RESTES A REALISER 2018	918 397,55
REPRISE DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2018	1 816 999,75
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION	5 079 527,30

Parmi les inscriptions budgétaires en investissement, on notera outre les programmes courants :

- le lancement de l'opération de création des liaisons douces pour 226 000 €
- la fin de l'opération de réhabilitation de l'Agora pour 170 000 €
- le déploiement de la vidéoprotection afin de poursuivre la sécurisation des écoles pour 15 000€
- la création d'un pôle culturel rue porte Tavers pour 200 000 €

2.B. RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019	
FCTVA	849 000,00
dont investissements courants	178 000,00
et AGORA	671 000,00
SUBVENTIONS	
Dojo	62 400,00
dont pays Loire Beauce	48 000,00
dont complément DETR 2018	14 400,00
Eclairage public	6 700,00
pôle culturel	113 430,00
dont département	43 520,00
dont contrat de ruralité	69 910,00
Agora	862 000,00
dont Région	490 000,00

dont Feader	372 000,00
DOTATION AMORTISSEMENTS	341 600,00
TLE	39 000,00
VENTES IMMOBILIERES	70 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019	2 344 130,00
INTEGRATION DES RESTES A REALISER 2018	1 135 887,23
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	1 599 510,07
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION	5 079 527,30

2.C. ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette arrêté au 1er janvier 2019 :

	2015	2016	2017	2018	2019
Encours de la dette au 01/01	7 085 784,62	7 255 754,40	7 495 960,02	9 435 084,66	9 258 127,71
Encours par habitant	905,88	938,16	966,85	1 209,01	1 206,59
Population INSEE n-1	7822	7734	7753	7804	7673
Intérêt des emprunts	173 860,74	179 656,89	175 307,93	172 076,58	159 578,88
Remboursement du capital	660 030,15	679 794,33	685 875,36	739 956,95	749 233,24
Frais financiers	24 916,58	23 088,42	23 629,32	4 805,35	0
Annuité de la dette	858 807,47	882 539,64	884 812,61	916 838,88	908 812,12

2.D LISTE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS DE LA COMMUNE

Liste des engagements financiers arrêtés au 1er janvier 2019 :

Libellé du bénéficiaire	Montant initial en euros	CRD garanti en euros
3F CENTRE VAL DE LOIRE	1 032 857,07	1 005 325,41
LOGEMLOIRET	6 410 181,89	3 667 490,73
SOCIETE ANONYME D'HLM FRANCE LOIRE	1 292 087,33	805 526,39
VALLOGIS	206 142,84	195 203,56
CENTRE HOSPITALIER LOUR PICOU HOPITAL LOCAL DE BEAUGENCY	4 386 127,91	2 961 828,20
TOTAL GENERAL	13 327 397,04	8 635 374,29

